

Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris **Tél** : 01 42 60 11 49 **- Fax** : 01 40 20 91 62

site: www.snpespjj-fsu.org Mél: Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 25 janvier 2011

RESULTATS CAP AVANCEMENT DIRECTEURS DU 25/01/2011

(SOUS-RESERVE DE VALIDATION PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE)

Ont siégé: Philippe NONNENMACHER (Tél: 01 48 73 20 34) Marie-Thérèse CORNEE (Tél: 05 34 89 48 10)

Déclaration liminaire commune SNPES-PJJ/FSU et SPJJ/UNSA sur le projet de réforme de la formation initiale des directeurs :

Le 1er octobre 2010, les organisations professionnelles ont exprimé unanimement et unitairement leur refus de voir réduire les formations initiales des éducateurs et des directeurs au CTPC concernant le projet de réforme des formations initiales.

Le 12 janvier 2011, l'Administration centrale a fait comme s'il ne s'était rien passé et n'a pas pris en compte les interpellations des organisations professionnelles.

Ces éléments nous conduisent à présenter une déclaration commune au SPJJ-UNSA et au SNPES-PJJ-FSU concernant la formation initiale des directeurs.

A la lecture des documents remis le 12 janvier, nous constatons, notamment, le raccourcissement de 24 à 18 mois du temps de formation initiale et l'introduction d'un système de pré-affectation.

Nous déplorons à nouveau que cette réforme soit faite sans prendre appui sur le préalable d'une définition du métier de directeur.

Déclaration liminaire du SNPES-PJJ/FSU:

La RGPP 1 à peine terminée, la RGPP2 fait à nouveau et légitimement naître des inquiétudes chez les personnels. Fermetures de services envisagées sans réelle communication, non remplacement des agents, transfert de tâches des DT vers les DIR ou les services qui voient leur charge de travail s'alourdir sans compensations, complexification des missions de politique publique sur des territoires beaucoup trop vastes, tout ceci contribue à une fragilisation à l'extrême des outils et des personnes. Les contraintes des plafonds d'emplois interdisent les remplacements d'absences, y compris prévisibles comme les congés maternité. La pression budgétaire vient totalement invalider votre intention de récompenser le mérite puisque l'IFO est attribuée au regard de l'enveloppe financière et non des efforts produits par les agents. A bon entendeur pour les RUE qui y croient...

Dans ce contexte, comment penser que des formations initiales raccourcies prépareront mieux les agents à remplir leurs missions ? Comment penser que la charge de travail puisse laisser de la place à de la formation continue ? Premier exemple de cette démarche de réduction des temps de conceptualisation : la menace portée sur le temps de formation individuelle et de recherche des psychologues, sacrifié sur l'autel de la rentabilité.

Le projet de réforme de la formation initiale des directeurs soumis au CTPC fait disparaître la référence au public accueilli au profit d'une approche uniquement managériale. Aucune proposition valide n'est faite pour faciliter l'articulation entre la fonction de RUE et celle de directeur à l'heure où notre métier est totalement percuté. La réduction du temps de formation laisse à craindre qu'elle ne puisse plus être adossée à l'Université. La motivation financière est donc bien la seule à justifier cette réforme.

La logique budgétaire touche au paradoxe dans la proposition de loi n° 3016 du 07/12/10 qui, malgré les choix politiques de ces dernières années d'aller vers du tout répressif, avance qu' « il n'existe pas aujourd'hui de réponse adaptée à la délinquance des mineurs ¹», et que « la prison n'est pas une solution ²». Le premier point ne rend pas hommage aux acteurs quotidiens des parcours des mineurs, le second pourrait être un bon début s'il n'était suivi de propositions funestes. Aux « prisons souvent lieux de violences physique et sociale ³», auxquelles nous adjoindrons les EPM, et aux « CEF trop coûteux ⁴» ce projet propose de substituer des « boot-camps ⁵» à l'américaine, encadrés pour partie, mais laquelle, par des militaires. L'absentéisme scolaire serait résolu par des exercices physiques. Mais qui a encore souvenir des JET des années 80 et de leur bilan : 20% de réincarcération selon le rapport de la délégation sénatoriale du 10/02/2003 ?

Vous nous aviez annoncé une stabilisation des effectifs et des structures en 2011. Il n'en est rien.

Vous nous aviez assurés d'une réforme statutaire « ambitieuse ». Il n'en est rien.

M. Le Directeur, quelles sont pour 2011 vos bonnes résolutions ?

^{1,2,3,4,5}: Proposition de loi n° 3016 du 07/12/2010, dite proposition LACHAUD.

TABLEAU D'AVANCEMENT POUR L'ACCES AU GRADE DE DIRECTEUR HORS CLASSE : 35 postes

LISTE PROPOSEE PAR LE SNPES- PJJ/FSU		Ancienneté FP + grade	LISTE RETENUE A l'ISSUE DE LA CAP		Ancienneté FP + grade
Région	Nom Prénom		Région	Nom Prénom	
DIPJJ Grand	MONKEMEIER Luc	44 ans 7 mois	DIPJJ	MICHAUD Jean-Philippe	16 ans 2 mois
Est		(retraitable)	Centre		
DIPJJ Ile de	TOUJAS BEN	44 ans 2 mois	DIPJJ	CAMARASA Ghislaine	39 ans 7 mois
France/O-	OMRANE Marie-		Centre		
Mer	Christine				
DIPJJ Sud	LE GUELLEC Yvan	43 ans 7 mois	DIPJJ	CHARMOILLE Alain	20 ans 7 mois 18
			Centre		jours
DIPJJ Sud	LARUSSA Jean	43 ans 4 mois	DIPJJ	ETALON LE CORPS Claire	19 ans 7 mois 18
Est			Centre Est		jours
DIPJJ Grand	KAINZ Norbert	41 ans 9 mois	DIPJJ	FOMBON Stéphanie	17 ans 8 mois
Nord			Centre Est		
DIPJJ Grand	DELBROEUVE	41 ans 7 mois	DIPJJ	PFLUG Romaric	13 ans 8 mois
Nord	Hervé		Centre Est		
ENPJJ	DURAND Michel	41 ans 7 mois	DIPJJ Grand	POISSONNIER CAVIGNAUX Nadine	36 ans 7 mois
			Est		

DIPJJ Grand	BENCTEUX Didier	41 ans 7 mois	DIPJJ Grand	ZIMMERMANN Thomas	17 ans 8 mois
Nord	BENCIEUA Didier	41 ans / mois	Est	ZIIVIIVIEKIVIAININ TIIOIIIAS	1 / ans o mois
	DODDDECUT	41 and 6		NICOLLE MENNDATUE :: "I'	19 9
DIPJJ Sud	ROBBRECHT Jean- Claude	41 ans 6 mois	DIPJJ Grand Est	NICOLLE MENNRATH Emilie	18 ans 8 mois
DIPJJ Sud	RIPOLL CARAIRE	39 ans 10 mois	DIPJJ Grand	CARBILLET Pascal	31 ans 4 mois
Ouest	Marie-Ange		Nord		
DIPJJ	CAMARASA	39 ans 7 mois	DIPJJ Grand	CHATELAIN Jean-Christophe	33 ans 7 mois
Centre	Ghislaine		Nord	· · · · · ·	
DIPJJ Grand	HUBERT Joël	39 ans 7 mois	DIPJJ Grand	JAKUBIEC Catherine	16 ans 8 mois
Ouest		(retraitable)	Nord		
DIPJJ Ile de	VERBEKE FARGE	39 ans 7 mois	DIPJJ Grand	TILOUCH Hakim	15 ans 8 mois
France O- Mer	Jacquemine (DF2)		Nord		33 333 9 33333
DIPJJ Ile de	BOUISSOU	38 ans 5 mois	DIPJJ Grand	HAYE Cécile	37 ans 7 mois
France/O-	Catherine	CO MILO D INIOID	Nord		
Mer			- 1020		
DIPJJ Sud	ARGENCE François	38 ans 7 mois	DIPJJ Grand	NOEL Béatrice	18 ans 3 mois
Est			Ouest		
DIPJJ Sud	MOURADIAN	38 ans 5 mois	DIPJJ Grand	PIBAROT Pierre	20 ans 2 mois
Est	REYNIER Patricia		Ouest	1	
DIPJJ Sud	CABRERA Michel	38 ans 2 mois	DIPJJ Grand	FOURNIER Xavier	18 ans 1 mois
			Ouest		
DIPJJ Ile de	GRANDISSON Guy	37 ans 9 mois	DIPJJ Grand	LACAZE Gwenael	15 ans 8 mois
France/O-Mer	Alain		Ouest		
DIPJJ Ile de	MORANGE Alain	37 ans 8 mois	DIPJJ Ile de	LEGUET Jean-Claude	25 ans 8 mois
France/O-Mer			France/O-		
			Mer		
DIPJJ Sud	GODARD Isabelle	37 ans 7 mois	DIPJJ Ile de	BOUISSOU Catherine	38 ans 5 mois
Ouest	(DF3)		France/O-		
			Mer		
DIPJJ Ile de	MACHAL Ghyslaine	37 ans 7 mois	DIPJJ Ile de	TOUJAS BEN OMRANE Marie-Christine	44 ans 2 mois
France/O-Mer			France/O-		
			Mer		
DIPJJ	ZOFFRANIERI	37 ans 7 mois	DIPJJ Ile de	HAMON SEGALEN Nicole	32 ans 9 mois
Centre Est	Marie-Thérèse		France/O-		
			Mer		
DIPJJ Grand	HAYE Cécile	37 ans 7 mois	DIPJJ Ile de	GUIMBELET Jean-Christophe	33 ans 6 mois
Nord			France/O-		
			Mer		
DIPJJ Grand	POISSONNIER	36 ans 7 mois	DIPJJ Ile de	THIERY LEBRUN Edwige	23 ans 8 mois
Est	CAVIGNAUX		France/O-		
	Nadine		Mer		
DIPJJ Ile de	VANROSSEM Jean-	36 ans 7 mois	DIPJJ Ile de	GUIVARCH Maud	19 ans 4 mois
France/O-Mer	Marc		France/O-Mer		
	i	ı	3	1	ı

DIPJJ Grand Ouest	MINVIELLE- DEBAT Patrick	36 ans 10 mois	DIPJJ Ile de France/O-	LEHRY Michel	18 ans 10 mois
DIPJJ Ile de France/O- Mer	HAMON SEGALEN Nicole	35 ans 8 mois	Mer DIPJJ Ile de France/O- Mer	MAY BYADE Sylvie	35 ans 7 mois
DIPJJ Grand Nord	JACQUOT Patrick	35 ans 7 mois	DIPJJ Sud	BOURBIER Gérard	19 ans 8 mois
DIPJJ Ile de France/O- Mer	MAY BYADE Sylvie	35 ans 7 mois	DIPJJ Sud Est	ARGENCE François	38 ans 7 mois
DIPJJ Ile de France/O- Mer	VILLETTE Jean- Emmanuel	35 ans 2 mois	DIPJJ Sud Est	CHIBANE Karima	20 ans
DIPJJ Sud Est	TAULIER LE GALL Hélène	34 ans 7 mois	DIPJJ Sud Est	CHERGUI Karim	17 ans 8 mois
DIPJJ Sud Ouest	DEHESA Florence	34 ans 7 mois	DIPJJ Sud Est	SCHWEITZER Patricia	15 ans 8 mois
DIPJJ Grand Ouest	CARREE Hervé	34 ans 4 mois	DIPJJ Sud Ouest	TRELLU Nathalie	17 ans 8 mois
AC	LE JAN Gérard	33 ans 7 mois	DIPJJ Sud Ouest	RIPOLL CARAIRE Marie-Ange	39 ans 10 mois
DIPJJ Grand Nord	CHATELAIN Jean- Christophe	33 ans 7 mois	ENPJJ	DURAND Michel	41 ans 7 mois
DIPJJ Ile de France/O- Mer	GUIMBELET Jean- Christophe	33 ans 7 mois			
DIPJJ Grand Ouest	LE ROUX Bernard	32 ans 9 mois			
DIPJJ Grand Nord	RAMAJO Michel	32 ans 7 mois			
DIPJJ Grand Ouest	VAYRAC LUCE- VAYRAC Patricia	32 ans 7 mois			

Nous avons établi notre liste sur la base de critères d'ancienneté (fonction publique + grade). L'AC a priorisé le mérite sur proposition des DIR et fait le choix des agents qui n'ont pas bénéficié d'une « promotion » par le passage sur un poste fonctionnel. Nous avons défendu la progression dans le grade d'origine. Notre liste faisait apparaître 2 retraitables ne pouvant bénéficier de l'avancement du fait de leur impossibilité de réaliser leur grade pendant 6 mois au moins.

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE DE DIRECTEUR : 6 postes

LISTE PROPOSEE PAR LE SNPES- PJJ/FSU			LISTE RETENUE PAR L'ADMINISTRATION		
Région	Nom Prénom	(Ancienneté Ministère + grade)	Région	Nom Prénom	Ancienneté Ministère + grade
DIPJJ Ile de France/O-Mer	SAIMAN KANNER Jocelyne	(60 ans 9 mois 14	DIPJJ Grand Est	ANTOINE PROIA Reine	36 ans 2 mois
DIPJJ Sud Est	MAURIN Patrick	jours) (51 ans 8 mois 15 jours)	DIPJJ Grand Nord	WATERLOT Gilles	38 ans 2 mois
DIPJJ Sud Est	GERSCHTEIN ALLES Danièle	(50 ans 2 mois)	DIPJJ Ile de France/O- Mer	DUVAL Sylvie	46 ans 7 mois 26 jours
DIPJJ Grand Nord	PICOU Hervé	(48 ans 5 mois)	DIPJJ Ile de France/O- Mer	FABRE Hervé	19 ans 5 mois
DIPJJ Sud Ouest	AUBIN Emmanuel	(47 ans 5 mois 27 jours)	DIPJJ Sud Est	MARTI SAMOKINE Véronique	22 ans 6 mois
DIPJJ Sud Est	MAURIZI Jean-Michel	(47 ans 3 mois 27 jours	ENPJJ	SIMON Christian	43 ans 6 mois
DIPJJ Ile de France	DUVAL Sylvie	(46 ans 7 mois 26 jours)			
DIPJJ Centre	MOURGUES ARRAGAIN Chantal	(46 ans 3 mois)			

LISTE COMPLEMENTAIRE:

	DIPJJ Ile de	GIORGI Isabelle	37 ans 5 mois
	France/O-		
	Mer		
	DIPJJ Sud	MAZZARELLA MEDA Jacqueline	26 ans 1 mois

La liste SNPES-PJJ/FSU a été établie sur la base de critères d'ancienneté. L'AC a priorisé le mérite sur proposition des DR avec une répartition sur les régions.

Commentaires:

Sur le préambule de la déclaration liminaire concernant les conséquences de la RGPP 2 en matière de postes : pour le DPJJ toutes les informations sont accessibles dans les services.

Concernant les absences (congé maladie, congé maternité) non remplacées, il est prévu 1 poste de remplacement pour 125 postes dans le cadre du BOP inter-région.

Le DPJJ admet que dans les hébergements notamment tous les mineurs placés sont difficiles et qu'une des réponses passe par la formation des agents.

Concernant le statut de directeur : le DPJJ fait le constat que le statut est « embourbé » dans la réforme globale des statuts de la fonction publique et qu'à la PJJ les avancées sont du côté de la fonctionnalisation des postes uniquement. Le DPJJ a encore du mal à admettre que les conditions d'attribution de l'IFO manquent de transparence, les critères retenus en DIR et en DT ne garantissent pas l'équité.

<u>La réforme de la formation initiale</u> : il y a eu plusieurs projets présentés par l'ENPJJ. Le DPJJ dit que le contenu de la formation va déterminer la durée. Cependant certains choix dans le contenu de formation rendent difficile l'adossement à l'université. Compte tenu du profil de ceux qui réussissent le concours il y aurait d'autres modules que les modules juridiques à envisager...

La proposition de loi dans le cadre de la commission Lachaud.

Le DPJJ trouve dans cette proposition des parties intéressantes et d'autres caricaturales. Le DPJJ dit qu'il faut rester vigilant pour proposer des réponses diverses, multiples, à la délinquance des mineurs et poursuivre la reconnaissance d'une légitimité de la PJJ. Pour le DPJJ, à plusieurs reprises (exercice des mesures de réparation, création de CEF public, MAJ, la PJJ a failli « rater des rendez-vous importants »..... La commission Lachaud avec ses propositions autour de la contention est-elle un nouveau rendez-vous ?